

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1639

Artikel: Swiss : la facture de la peur de l'Europe
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013456>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine Public

domainepublic.ch

JAA 1450 Sainte-Croix
Annoncer les rectifications
d'adresses

18 mars 2005
Domaine Public n° 1639
Depuis quarante-deux ans,
un regard différent sur l'actualité

La facture de la peur de l'Europe

L'isolement de la Suisse a eu raison de la compagnie aérienne. L'acquisition annoncée par Lufthansa marque l'échec d'une restructuration mégalomane aux frais de l'Etat.

Deux milliards et cent millions perdus, et au plus mauvais moment, celui des budgets déficitaires, des sacrifices exigés. Le mécontentement, la frustration (que ne pourrait-on faire avec deux milliards!), le rejet de la classe politique et de la classe dirigeante (les coupables seront-ils châtiés?) sont les déferlantes de l'opinion publique. En fait les deux tiers de la somme étaient au départ perdus: 450 millions pour éviter en 2001 le «grounding» de Swissair et un milliard de prêt pour maintenir l'activité jusqu'à restructuration. L'annonce aujourd'hui est donc une plaie ancienne rouverte et ravivée par ce qui est ressenti comme une capitulation: reddition à la Lufthansa avec armes et bagages, la garnison obtenant la vie sauve.

Or une donnée essentielle n'est pas mise en évidence dans les commentaires et les réactions à fleur de peau. La Suisse paie, au prix fort, son isolement européen. Les deux milliards sont à mettre au passif de l'«alleingang».

Dehors, dedans

Pour ouvrir l'espace européen, y compris l'espace aérien, l'Union européenne fait sauter les monopoles nationaux, introduit la concurrence et, en échange, pri-

vilégie le marché commun ainsi créé. Dès l'origine, Swissair s'est efforcée de surmonter ce handicap, soit en obtenant du Conseil fédéral un accord bilatéral négocié qui corrige les désavantages de l'exclusion, soit en étant présente à l'intérieur même de l'Union.

Il faut rappeler les négociations menées avant l'accord de Porto par Adolf Ogi, cédant sur les transports routiers, sans obtenir une prise en compte concrète de l'immense effort financier pro-européen que représente le double percement du Lötschberg et du Gothard, mais décrochant quelques facilités pour Swissair. Il faut rappeler la tentative avortée de fédérer, à l'instigation de Swissair, les compagnies européennes des petits pays: SAS, KLM, AUA. Enfin, après cet échec, Swissair se lança dès 1997 dans le rachat de compagnies européennes de seconde zone, Sabena en Belgique, Air Liberté en France. Même le non-spécialiste pouvait juger cette politique aventureuse. Swissair y dilapida ses réserves et compromit même, au moment de la faillite, la réputation de la Suisse d'être un partenaire de bonne foi.

continue en page 2

Sommaire

- La recherche réclame des fonds publics et privés.
page 2
- La Suisse a besoin d'une politique migratoire.
page 3
- Le pouvoir des caisses maladie se renforce.
page 4
- Les syndicats face aux accords de Schengen et Dublin.
page 5
- Le travail du dimanche oppose la gauche et la droite.
page 6
- Impressions depuis le Festival de films de Fribourg.
page 7
- Feuilleton de Anne Rivier.**
page 8

PS et UDC

Les deux partis ont mis en échec l'achat de deux avions par l'armée et soutiennent l'affection à l'AVS des bénéfices de la vente de l'or de la BNS. Cependant la situation pourrait se retourner contre les socialistes au moment du débat sur le budget.

Edito en page 3

Les fonds publics attirent l'argent privé

Pour séduire les sociétés pharmaceutiques, la Suisse doit impérativement renforcer son soutien à la recherche.

A peine Serono avait-il signé un - modeste - contrat instaurant une chaire aux universités de Genève et Lausanne que pleuvaient dithyrambes et cris. L'affaire ne méritait ni l'un ni l'autre. La pratique de la «endowed chair», de la chaire sponsorisée, est une forme évoluée des relations entre industrie et académie. Une forme excellente à condition que l'université maîtrise les procédures de sélection et d'évaluation. Dans le cas de Serono, ces conditions semblent être remplies. Au nom de la nécessaire autonomie des hautes écoles, il est crucial que ces chaires ne diffèrent en rien des autres, à l'exception de la source de financement. Pour la chaire en question, on ne peut s'empêcher de penser que Serono obtient une publicité à bon compte pour un petit million. En effet, la somme engagée ne suffit de loin pas à faire démarrer et maintenir un laboratoire de recherche. En comparaison, le Fonds National finance des «bourses de relève» avec presque le double. Serono lui-même a financé deux chaires au centre de neurosciences de Zurich (pour la recherche sur la sclérose en plaques). Les Zurichois, plus puissants sans doute, ont décroché un contrat bien plus favorable que les Lémaniques. Ainsi, les deux chaires, occupées par des sommités de la branche, sont soutenues à raison d'un million par année pour six ans,

avec un supplément de 40% librement disponible pour le centre de neurosciences qui l'a affecté à des bourses de doctorat.

L'industrie biotechnologique est soumise à une concurrence internationale frénétique; qu'elle investisse dans les universités suisses est donc plutôt un gage de qualité de ces dernières. Les grandes firmes injectent environ 20% de leur budget de recherche dans les hautes écoles ou dans des centres de recherche académique.

Investissements défaillants

Des formes plus complexes d'interaction, impliquant des départements entiers ont été tentées. L'exemple le plus notable est celui de Novartis (à travers le Novartis Agricultural Discovery Institute, Inc.) qui passa un contrat de cinq ans portant sur 25 millions avec le Département plantes et biologie moléculaire de l'université de Berkeley en Californie. Signé en novembre 1998, il n'a pas été renouvelé en 2003. Ni l'industrie (aucune licence prise) ni l'université (tensions incessantes entre les membres pour des questions d'argent) n'en tireraient le bénéfice voulu. Ces formes d'interaction restent donc à tester et ne paraissent pas encore satisfaisantes.

Sans les experts de l'EPFZ il n'y aurait pas d'industrie chimique à Bâle. Et sans le succès de

la chimie bâloise, l'EPFZ n'aurait pas atteint l'excellence. Pendant cent cinquante ans les relations université-industrie n'ont guère pris de forme structurée. Elles se sont limitées à une symbiose de têtes; les jeunes diplômés trouvant de bons débouchés dans l'industrie, dont les chefs de laboratoires devenaient ensuite professeurs d'université. Et même si l'heure est venue de formaliser les relations entre académie et industrie, le moteur de base de l'innovation est la circulation incessante des idées et des cerveaux.

C'est l'accès informel à un gigantesque pool de chercheurs qui incita Novartis à déménager le quartier général de sa recherche à Boston en mai 2002. Or, l'attractivité des hautes écoles est proportionnelle à l'investissement public dans la recherche. Et là notre pays sera sans doute encore à la traîne quelque temps. En effet, selon l'OCDE, la part biomédicale de la recherche publique a augmenté de près de 10% par an aux Etats Unis entre 1994 et 2002, de 6% en Grande-Bretagne. En Suisse, par contre, elle a au mieux stagné. Nous payons le prix de cette frilosité. Le temps et venu d'investir, car on ne pourra pas compter longtemps encore sur l'intérêt des «biotech» pour la place universitaire suisse.

ge

Suite de la première page

La facture de la peur de l'Europe

Si nous avions été européens, l'avenir de Swissair n'aurait pas été garanti pour autant. Sabena a disparu, KLM a perdu son autonomie. On ne peut préjuger de ce qu'aurait été l'avenir de Swissair, mais une chose est certaine, sa stratégie aurait été différente. Les deux milliards perdus (sous réserve de la valeur résiduelle des actions dont on sait aujourd'hui qu'elle est purement symbolique) sont bel

et bien à mettre au passif de l'isolationnisme suisse.

Tout bas, tout haut

Les politiques, Conseil fédéral et Parlement, ont dans l'échec de Swiss une part de responsabilité. Qu'ils aient voulu recréer une compagnie aérienne, sauver des milliers d'emplois, tenir compte du rang national et international de Zurich est compréhensible. Ce qui ne l'est pas, c'est qu'ils aient

soutenu un projet surdimensionné (82 vols Crossair, 26 moyens courriers, 26 longs courriers). La conseillère nationale libérale Barbara Polla, dans son intervention au Conseil national, constatait que tout le pays jugeait, tout bas, le projet mégalomane et que seuls quelques-uns osaient le dire tout haut. Pourquoi, par quel entraînement, par quelle persistance du rêve de grandeur, le Parlement n'a-t-il pas écouté la

voix du bon sens? Pourquoi a-t-il cautionné de son autorité une sorte de souscription nationale, les cantons et les entreprises étant sollicités, en faveur de Swiss? A quand l'autocritique?

Il est vrai que le Conseil fédéral avait demandé une expertise de la viabilité et de la rentabilité du projet. Dans son Message, il informe que l'expert juge bonnes les chances de Swiss, même avec des risques. Qui était l'expert? La Deutsche Bank. ag